

CENTRE DE SOINS LPO AQUITAINE

CENTRE DE SOINS LPO AQUITAINE

Domaine de Certes et Graveyron
33980 AUDENGE

Téléphone : 05 56 91 33 81
E-mail : centredesoins33@lpo.fr
E-mail bénévolat : benevolat.cds33@lpo.fr
Site internet : lpo.fr/lpo-aquitaine

Ouvert tous les jours,
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Suivez-nous sur les réseaux sociaux !
Sur Facebook @cdslpoaquitaine
Sur Instagram @cds_lpoaquitaine



Ne pas jeter sur la voie publique. Photographies © LPO Aquitaine. Illustrations et mise en page © M. Bourgeois

LES BONS GESTES

- **Observer** l'animal : est-il réellement en détresse ? Si il s'agit d'un jeune, ses parents viennent-ils le nourrir ?
- **Capter** l'animal à l'aide de gants épais et/ou d'un linge si l'animal est blessé.
- **Choisir un carton adapté à la taille de l'animal**, pratiquer de petites ouvertures pour l'aération.
- **Y déposer délicatement l'animal** ainsi qu'une bouillotte si l'animal semble affaibli ou jeune.
- **Fermer le carton, le placer dans le noir** pour limiter le stress de l'animal.
- **Garder l'animal au calme** et à **température moyenne (20°)**.
- **Contactez le Centre de soins au plus vite au 05 56 91 33 81.**

J'ai trouvé un animal sauvage en détresse !

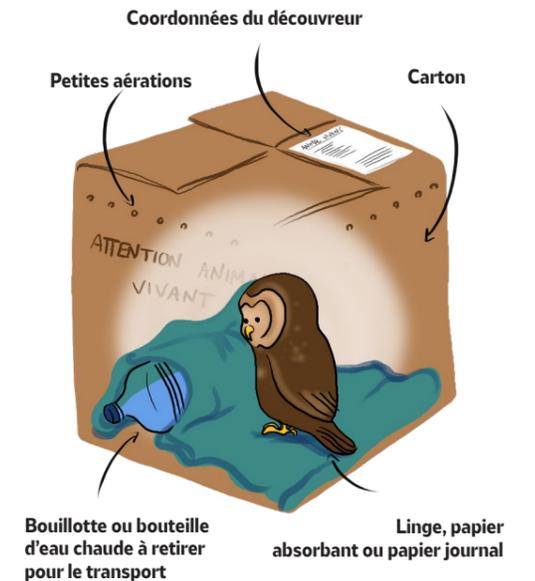


LES MAUVAIS GESTES

- **Garder l'animal contre vous, le caresser et lui parler** : un animal sauvage n'est pas habitué au contact humain ; cela le stresse fortement.
- **Forcer l'animal à manger** : ne vous improvisez pas soigneur. Chaque animal a un régime alimentaire spécifique.
- **Mettre l'animal en contact avec un animal domestique** : outre le stress engendré, vous exposez potentiellement votre animal à des maladies contagieuses.
- **Imprégner l'animal** : autrement dit, le garder en captivité pour le familiariser ou le domestiquer. Une fois imprégné, l'animal s'identifie à l'espèce humaine. Il n'aura aucune chance de se reproduire, voire parfois de s'alimenter seul.

TRANSPORTER UN ANIMAL SAUVAGE EN DÉTRESSE

- **S'assurer que l'animal est en détresse avant de le recueillir.** Regarder son environnement.
- **Rendre stable** le carton dans la voiture.
- **Ne pas proposer de gamelle d'eau** (l'animal pourrait tomber en hypothermie si elle se renverse). En contactant le Centre, vous pouvez légalement transporter l'animal avec votre véhicule personnel.



NOTRE ÉQUIPE À VOTRE ÉCOUTE

L'équipe du Centre de soins est disponible tous les jours pour répondre à vos interrogations.

Si vous avez des questions sur la **biologie d'une espèce sauvage** ou sur le **fonctionnement du Centre**, nous serons heureux d'y répondre.

Si vous avez des questions sur la **cohabitation avec la faune sauvage**, vous pouvez également solliciter notre équipe de médiation.

Votre contact :
05 56 91 33 81

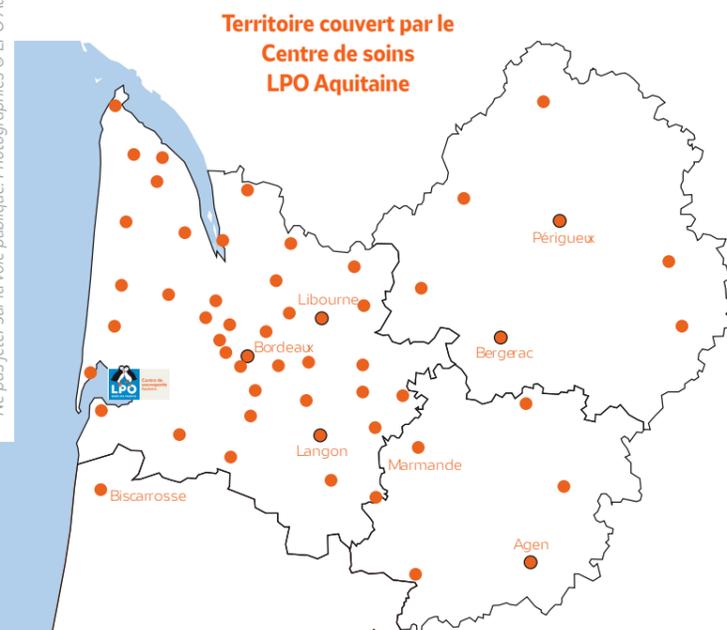


UN CENTRE DE SOINS, C'EST QUOI ?

Un Centre de soins est un **hôpital** pour la faune sauvage. C'est aussi un centre de **rééducation** et de **recherche**.

Les animaux pris en charge y sont **soignés, nourris et réhabilités** à la vie sauvage afin d'être **relâchés dans leur milieu naturel**.

Il ne s'agit pas d'un parc zoologique.
Le Centre de soins ne se visite pas.



Chaque année, plus de **5 000 animaux sauvages en détresse** (oiseaux, mammifères, reptiles et amphibiens) sont accueillis et soignés au Centre de soins LPO Aquitaine. Son action est départementale (Gironde) mais des relais sont également assurés sur les départements frontaliers.

Accueil et diagnostic

Vous venez de déposer un animal sauvage en détresse à l'accueil du Centre de soins. L'animal est ensuite transféré vers l'infirmerie où les soigneurs établissent le diagnostic. Une fois l'auscultation terminée, il sera placé dans la pièce correspondant à ses besoins : nurserie pour les jeunes, salle de stabilisation pour les animaux présentant des traumatismes ou des maladies et piscine pour les oiseaux marins. Si son état le nécessite, nous pourrions réaliser une radiographie ou l'opérer directement sur place dans notre salle de chirurgie.

Au Centre de soins, des protocoles stricts en termes d'hygiène et de sécurité sont suivis pour accueillir les animaux dans les meilleures conditions. Les visites y sont interdites.



Vous aussi, participez à la protection de votre patrimoine naturel.

Faites un don !

66 % de votre don est déductible des impôts.

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

E-mail : _____

Je fais un don : en espèces.

par chèque, à l'ordre de la LPO Aquitaine.

15 € : Prise en charge d'un Rougegorge (une semaine)

30 € : Prise en charge d'un Hérisson (une semaine)

80 € : Prise en charge d'une Loutre (une semaine)

100 € : Chirurgie et thérapie laser sur un rapace

..... € : Chaque don compte pour nos pensionnaires !

Je souhaite recevoir les actualités de l'association.

Bulletin à envoyer à l'adresse : LPO Aquitaine, 433, Chemin de Leysotte, 33140 Villenave d'Ornon. La LPO est une association reconnue d'utilité publique. Les dons ouvrent droit à une réduction d'impôts de 66 % pour les particuliers, dans la limite de 20 % du revenu net, et de 60 % pour les entreprises. La LPO Aquitaine, représentée par son délégué territorial, traite vos données afin de gérer votre don et son reçu fiscal, ainsi que l'éventuel envoi de la newsletter. Conformément à la Loi Informatique et Libertés et à la réglementation européenne, vous disposez, en vous adressant au siège de la LPO Aquitaine à l'adresse aquitaine@lpo.fr, d'un droit d'accès, de rectification et d'opposition aux informations vous concernant.



Nurserie

La nurserie prend en charge les animaux orphelins. Équipée de couveuses, elle est dédiée à l'élevage et au nourrissage des jeunes. L'équipe de soigneurs se relaie pour assurer une veille permanente et être attentive aux besoins de ces individus fragiles.



Salles de stabilisation et piscines

Les pensionnaires restent en moyenne entre 2 et 3 semaines en soins. Le temps pour eux de recevoir un traitement et de retrouver leur autonomie (alimentaire et physique).

Ils sont manipulés quotidiennement pour surveiller leur état général, leur poids et permettre le nettoyage de leur box.



Si vous disposez de temps libre et souhaitez vous investir à nos côtés, vous pouvez devenir bénévole.

Aucune formation particulière n'est exigée. Vous obtiendrez tous les renseignements à l'adresse : benevolat.cds33@lpo.fr !

Volières et enclos

Une fois l'animal rétabli, capable de s'alimenter et de se déplacer seul, il est placé dans une volière ou un enclos. Ces espaces sont aménagés pour reproduire le milieu naturel de nos pensionnaires. L'animal est mis en contact avec ses congénères. Il crée des rapports sociaux normaux qui lui permettront de se reproduire une fois relâché.

Cette phase d'émancipation et de rééducation est nécessaire à la guérison de l'animal.



La remise en liberté

Relâcher, c'est rendre l'animal sauvage à son milieu naturel, lui donner la possibilité de se reproduire et de pérenniser son espèce. Relâcher, c'est la vocation du Centre de soins.